

COMMUNIQUE DE PRESSE

Appel aux salariés du Commerce pour dire : « Abrogation de la loi travail »

FO COMMERCE ne veut pas rester spectatrice de la déferlante des mauvais coups entre la mise en œuvre de la loi travail et ses décrets rétrogrades en ce début d'année.

FO l'a scandé « nous voulons l'abrogation de la loi travail », c'est pour cela que FO COMMERCE reprend cet appel dans la continuité des mobilisations de l'année 2016, car en 2017 on ne se couchera pas.

Lundi 30 janvier se tiendra un meeting régional organisé par les URIF FO, CGT, FSU et l'UNL, UNEF, FIDL à Paris au gymnase Japy à 17h pour l'abrogation de la loi travail.

Pour FO Commerce, c'est les lois MACRON, EL KHOMRI, VALLS, HOLLANDE qu'il faut abroger pour contrer le chômage et la misère.

C'est aussi les salaires qu'il faut augmenter et protéger l'emploi.

Lundi matin encore, des salariés, à l'appel d'une intersyndicale dont FO, ont appelé à manifester encore une fois contre la destruction des emplois dans le groupe VIVARTE (André, la Halle aux chaussures et aux vêtements, Kookaï, Minelli, Pataugas, Chevignon, ...). Cette fois-ci, c'est sur la loi travail qu'ils s'appuieront pour liquider l'emploi de centaines de salariés. Même le VRP de la loi travail, Laurent Berger de la CFDT, est intervenu publiquement pour contrer l'intersyndicale porteuse d'un projet pour sauver l'emploi.

Et dans d'autres enseignes, c'est la régression sociale par la mise en place de la loi Macron par le travail du dimanche et en soirée.

FO COMMERCE appelle tous ses militants à participer au meeting pour dire non aux contre-réformes du gouvernement et de ses organisations supplétives avec en tête la CFDT.

Tous au meeting.

Paris, le 25 janvier 2017

Contact :

Christophe LE COMTE - Secrétaire de la Section fédérale du Commerce - 01 48 01 91 33 – 06 68 66 25 24

